

GT EUROLAB « CEM »

COMPTE-RENDU DE LA 130^{ème} REUNION

Date et lieu de la réunion : **SQUALPI**
25 Juin 2019

Approuvé le : 19 septembre 2019

Diffusé le : 19 septembre 2019

Liste de diffusion :

- liste des membres du GT CEM
- SQUALPI : Mr LARHER Tanguy / Mme SAAD Nawal
- Secrétariat EUROLAB

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

§1 Compte rendu de la 129^{ème} réunion

Le compte-rendu de la 129^{ème} réunion est approuvé avec des modifications qui seront intégrées avant diffusion.

§2: Point réglementaire exposé par Mme SAAD

Groupe d'experts du 18/12/2018

- Un travail est engagé au sein du comité des normes et vise à réviser le mandat de normalisation pour la législation EPI. Cet exercice sectoriel aura une portée générique : le format de requête qui sera retenu servira ensuite de modèle pour les autres législations.

-Le règlement d'exécution (UE) 2019/947 de la Commission du 24 mai 2019 *concernant les règles et procédures applicables à l'exploitation d'aéronefs sans équipage à bord* a été publié au JOUE du 11 juin dernier :

Ce texte est pris en application du règlement (UE) 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 *concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne, et modifiant les règlements (CE) no 2111/2005, (CE) no 1008/2008, (UE) no 996/2010, (UE) no 376/2014 et les directives 2014/30/UE et 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant les règlements (CE) no 552/2004 et (CE) no 216/2008 du Parlement européen et du Conseil ainsi que le règlement (CEE) no 3922/91 du Conseil.*

Pour votre parfaite information, le règlement délégué (UE) 2019/945 de la Commission du 12 mars 2019 *relatif aux systèmes d'aéronefs sans équipage à bord et aux exploitants, issus de pays tiers, de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord* a également été publié au JOUE du 11 juin dernier. Ce texte aussi est pris en application du règlement (UE) 2018/1139.

Le guide dans sa version de décembre 2018 prend en compte (1.4.2.1 et 1.4.2.2) ces modifications.

- Les câbles :

Lors de la réunion du groupe d'experts du 18/12/2018, la Commission européenne a invité les Etats membres à exprimer leur préférence quant à la stratégie à adopter :

- soit la poursuite de la réflexion préalable engagée pour traiter de manière appropriée la problématique CEM liée aux câbles : réforme du cadre de la directive CEM afin d'inclure les câbles dans son champ d'application ou élaboration d'un système de certification volontaire ?
- soit le lancement « en urgence » de travaux sur le cadre normatif applicable à ces produits.

-ARM EU/USA : Site FCC : 8 laboratoires français sont reconnus par la FCC.

Un rappel des modalités de désignation des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) français dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales

de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

l'Union européenne et les USA - annexe CEM (« désignation Federal Communications Commission (FCC) ») est fait.

Pour mémoire, le formulaire FCC check list est systématiquement validé par le COFRAC. Cette vérification est réalisée tant pour les premières demandes de désignation que pour les renouvellements, de préférence, lors de l'évaluation la plus proche prévue dans le cycle d'accréditation du laboratoire concerné ou, à la demande du laboratoire, à l'occasion d'une évaluation anticipée. Le formulaire, dûment validé, est ensuite transmis par le laboratoire au SQUALPI, accompagné des différentes autres pièces du dossier, en vue de l'instruction de sa demande de désignation FCC.

Question : quels sont les prérequis et les normes pour les ON reconnus par les USA et listés sur NANDO ?

-ARM EU/CAN : Revenir vers Mme SAAD sur ce point. Pas de labo reconnu pour la CEM à ce jour.

BREXIT : après la sortie du RU (possiblement le 31/10/2019), un ARM pourrait être négocié entre le RU et l'UE pour que des OEC désignés par le RU puissent être à nouveau listés sur NANDO, et réciproquement dans le nouveau dispositif britannique.

Madame SAAD nous a fait une présentation sur le Paquet Produits (voir le diaporama joint à ce CR).

§3: Intercomparaison 61000-4-8

L'équipe statistique du LNE a présenté son rapport sur l'intercomparaison 61000-4-8 et à intégrer des commentaires en réunion. Un projet du rapport sera diffusé pour validation prochainement.

Chaque laboratoire connaissant son n° dans le rapport peut connaître ses résultats. Le groupe remercie Soraya AMAROUCHE et Alexandre ALLARD pour leur contribution.

§4 : Propositions pour la prochaine intercomparaison :

- mesures d'émissions conduites sur les ports d'E/S.
- Mesures des harmoniques
- Essai d'immunité TERS (proposition supplémentaire d'ALSTOM)
- Choix des points d'injection de la DES (Air et contact) : aucun essai à faire, uniquement donner les points d'injection d'un produit donné.

Résultat du débat : Le groupe décide de faire une intercomparaison sur l'essai d'immunité TERS suivant la 61000-4-4 car c'est la première fois qu'un essai de transitoires est proposé dans ce cadre. Loïc est nommé pilote de cette intercomparaison.

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

La mesure d'émission conduite sur les ports d'E/S est retenue pour l'intercomparaison suivante : pilote probable : Cécile LASSERRE de SAGEMCOM.

La mesure des harmoniques est rejetée et le choix des points d'injection en DES est conservé.

&4 Ecran tactile (TGN 36 de l'EUANB)

EUANB a demandé des contributions sur le TGN 36 portant sur les écrans tactiles.

Contribution du groupe :

L'analyse de risques doit mettre en évidence les fonctions à tester donc si l'écran tactile est un élément nécessaire au fonctionnement du produit.

En fonction de la définition des modes de fonctionnement, l'équipement doit être testé dans tous les modes d'utilisation identifiés dans l'analyse de risques (écran tactile touché ou non par l'utilisateur en utilisation).

Version anglaise envoyée à EUANB le 25 juin

The risk analysis shall highlight the functions to be tested whether the touchscreen is an element necessary to the operation of the product.

Depending on the definition of the operating modes, the equipment shall be tested in all operating modes identified in the risk analysis (touch screen touched or not by the user in use).

§5 USB C : comment testé le port USB C d'un produit ?

Extrait du CR 126

§12 USB type C

Ce nouveau type de connecteur contient de l'électronique inclus dans le câble donc c'est un produit qui doit être marqué CE (au titre de la directive CEM 2014/30/UE) à part entière (il n'est pas concerné par l'exclusion des produits bénins). A chaque longueur créée, une analyse de risques doit être rédigée pour savoir si on doit refaire les tests (lesquels) ou non. Les normes applicables sont EN 55032/ EN55035 ou EN 55024.

Il doit être testé dans toutes ses fonctions : gestion d'énergie, transmission de données, etc

En émission :

A vide, 20V- I_{max} ; 5V- I_{max}.

En immunité : test sur le pire cas d'émission

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales

de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Prochaine(s) réunion(s) :

19 sept : ALSTOM Villeurbanne

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Annexe : liste des participants

Présents :

- Thierry RAFESTHAIN (EMITECH)
- Cécile LASSERRE + Stéphane HERGAULT (SAGEMCOM)
- Bertrand DESBORDES (LEGRAND)
- Pierre Baptiste PETIT (CETIM)
- Yannick SAVOIE (LCIE)
- Toni IZZI (CNPP)
- Loïc LEVIS + Emmanuel CHEZBARDON (ALSTOM)
- Nawal SAAD (SQUALPI)

Invités :

- Soraya AMAROUCHE (LNE statistiques)
- Alexandre ALLARD (LNE Statistiques)

Excusés :

- A. BOUJEMAA (LNE)
- P. BONNENFANT (EMITECH)
- E. COEURET (EMITECH)
- W. MAGNON (SCHNEIDER)

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Tableau de synthèse des sujets traités dans les CR ONF 116 (06/16) dans le cadre de la directive 2014/30/UE	
Sujets ON	N° de compte rendu :
Organisme Notifié	116
Fabricants	118
Normes harmonisées	127
Analyse de risques	127
Câbles	127-128
BREXIT	128
Tableau de synthèse des produits	
Produits :	N° de compte rendu :
Aimants permanents	117
SAV des produits	118
Chargeurs nomades - Power bank	118
Baladeuse	118
Caméra sur rail	118
Edition des normes	118 -119
Accès POE	119
Décodeur câblé	119
Bracelet thérapeutique 61GHz	119
Validation d'un site en champ libre	119
Soudeuse fibre optique	120
Produit communicant Ethernet et Radio	120
Appareils de cuisson par contact (Plancha)	121
Ecran tactiles	122 -129-130
Appareil multifonctions	122
Fonction principale	123
Pb lors de l'insertion d'un RSIL	123
Pack batterie	124 -126
Multiprise avec parafoudre	124
Banc de tests	125
Maintenance (interface et équipement)	126
USB type C	126 -130
Chaudière au fioul	127
Equipements automobile de seconde monte	129

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Tableau de synthèse des normes	N° de compte rendu
Date d'application des normes techniques d'essais dans les normes produits	118-120-122-124-125
EN 61000-3-2/3-3/3-11/3-12.	117-121
EN 61000-4-2	128
EN 61000-4-3	121
EN 61000-4-4	116-121
EN 61000-4-5	116 -119-120-121-125
EN 61000-4-6	116 - 122- 123- 129
EN 61000-4-8	122
EN 61000-4-16	116
EN 50121-X / EN 50155	117-121-122-123-125-126-128
EN 55032 / 55035 / 55024	117-124-125 -126- 129
EN 55016-2-1	117 -119- 129
ETSI 201 486 / 301 489	117-128
Evolution des normes 61000-4-X	120
EN 61557-12	120
EN 61547	124-128
EN 60974-10	125
EN 62040-2	126
EN 60601-1-2	128
EN 61326-3-1	129

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : secretariat@eurolab-france.asso.fr - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>